YERRES

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Préfecture
le 30 MARS 2022
et de la publication
le 30 MARS 2022
Le Maire

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Sports Loisirs Jeunesse
N° tél. : 01.69.49.79.18
N/Réf. : OC/CS/VC

Arrêté n° 2022/125
(Série A)

OBJET : Réouverture de la structure multi activités parc du Bois d'Amour.

Le Maire de la Commune de YERRES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2212 -2 et suivants relatifs aux dispositions générales en matière de Police,

Vu l'arrêté municipal n° 2021/253 (série A) du 29 juin 2021, portant sur la fermeture de la structure,

CONSIDERANT que la structure multi activités située dans le parc du Bois d'Amour a été changée,

Qu'il y a lieu, en conséquence, d'autoriser son utilisation,

ARRETE

Article 1 : En raison des motifs susvisés, l'accès à la structure multi activités parc du Bois d'Amour est à nouveau autorisée.

Article 2 : Le personnel municipal est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise :

- à Monsieur le Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry,

Fait à Yerres, le 22 mars 2022

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Olivier CLODONG

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220322-2022-125-AR
Date de télétransmission : 30/03/2022
Date de réception préfecture : 30/03/2022